

# NOTE D'INFORMATION

n° 21.47 – Décembre 2021

## Les effectifs d'élèves pour une heure de cours dans un établissement du second degré en 2020

- À la rentrée 2020, pour une heure de cours, un enseignant dans un établissement du second degré est face à 22 élèves en moyenne, valeur stable depuis des années. Ce nombre diffère selon les formations : environ 24 élèves en moyenne pour les formations en collège hors Segpa et pour les formations générales et technologiques en lycée, contre moins de 16 élèves pour les formations professionnelles en lycée et moins de 13 en Segpa. Au collège, les conditions d'encadrement sont plus favorables pour les établissements situés en zone prioritaire avec 20,7 élèves en moyenne par heure. Depuis la réforme du lycée général et technologique, en première et terminale générales, deux heures sur trois sont enseignées en groupe contre une heure sur deux en 2018. À la rentrée 2020, la part d'heures en groupe augmente dans les formations générales et technologiques. Les hausses sont particulièrement importantes en mathématiques et SES.

Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et des Sports  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteur : Jean-Eric Thomas, DEPP-A2  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Anthony Fruchart  
e-ISSN 2431-7632

► Le calcul du nombre moyen d'élèves par structure, appelé indicateur E/S, prend en compte les différences de taille de toutes les structures, classes entières (ou divisions) comme groupes d'élèves. Cet indicateur permet d'obtenir le nombre moyen d'élèves dont un professeur a la charge pendant une heure de cours et donc de rendre compte des conditions d'enseignement de manière plus précise que la taille des classes. Ainsi, la taille moyenne des classes de formations collège hors Segpa est de 25,6 élèves (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie) alors que l'indicateur E/S pour ces formations est de 24 élèves en 2020 ↘ figure 1.

Au lycée, ces moyennes sont de 30,2 élèves (et un E/S de 24,5 élèves) pour les formations générales et technologiques et de 18,4 (et un E/S de 15,8) pour les formations professionnelles.

### En 2020, un enseignant du second degré est face à 22 élèves en moyenne

Secteurs public et privé sous contrat confondus, un enseignant est face à 22,2 élèves en moyenne pour une heure de cours en 2020. Cet indicateur est plus élevé pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) avec une moyenne de 28,1 élèves à chaque heure, et est plus faible dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) avec 12,6 élèves.

Cette moyenne est plus faible dans le secteur public (21,8 élèves en 2020) que dans le secteur privé (24 élèves) ↘ figure 2.

Cette différence constatée pour toutes les formations du second degré est la plus importante pour les formations en collège hors segpa (23,5 dans le public contre 26,2 dans le privé).

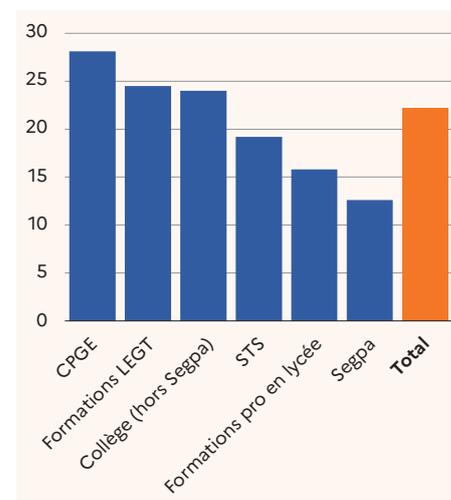
Dans l'ensemble du second degré depuis 2011, le E/S global est stable. Pour les formations générales et technologiques de lycée, le nombre d'élèves par structure est stable dans le secteur public, mais légèrement en hausse dans le secteur privé (de 23,8 élèves en 2011 à 25 élèves en 2020).

Au contraire des formations en lycée qui accueillent moins d'élèves depuis 2018, la démographie des élèves en collège est plutôt à la hausse ces dernières années et explique en grande partie la légère hausse du E/S au collège (23,7 en 2017 et 24 en 2020) comme en Segpa (12,1 en 2017 et 12,6 en 2020).

### En 2020, deux heures sur trois sont enseignées en groupe en première et terminale générales contre une sur deux avant 2019

La rentrée 2019 a été marquée par la mise en œuvre de la première phase de la réforme du lycée, qui concerne principalement le niveau de première générale. Elle a notamment consisté à créer une unique formation générale à la place des séries S, ES et L. Pour personnaliser leur parcours, les élèves

### 1 Les effectifs d'élèves par structure (E/S) selon la formation dans les secteurs public et privé sous contrat à la rentrée 2020



**Lecture** : à la rentrée 2020, un enseignant est en charge de 28,1 élèves en moyenne pour une heure de cours en CPGE.  
**Champ** : France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.

**Source** : DEPP, bases Relais, Sysca.

Ref. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

choisissent trois enseignements de spécialité à raison de 4 heures de cours hebdomadaire par spécialité. Or, des élèves d'une même classe peuvent choisir des combinaisons de spécialités différentes et des élèves de classes différentes peuvent choisir le même enseignement de spécialité et être ainsi placés dans un même groupe pour suivre cet enseignement. En conséquence, le nombre d'heures effectuées en groupe d'élèves augmente par rapport au nombre d'heures

données en classe entière. Ainsi, depuis 2019 en première générale, 67 % des heures de cours sont réalisées en groupe, contre 50 % à la rentrée 2018 ↘ **figure 3**.

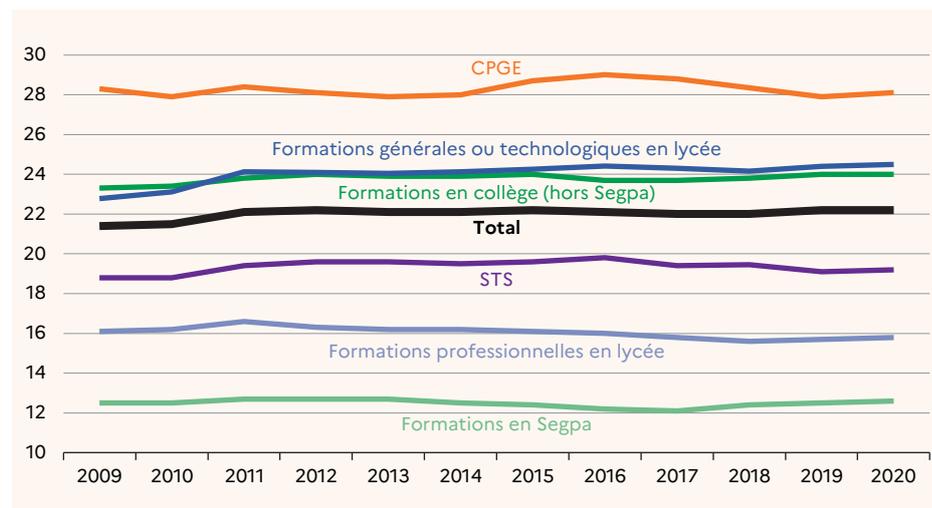
En seconde, les enseignements d'exploration (deux enseignements de 1 h 30 chacun par semaine choisis par les élèves) ont disparu à la rentrée 2019 alors que les « sciences économiques et sociales » et les « sciences numériques et technologie » ont intégré le tronc commun des programmes. En conséquence, le nombre d'heures assurées en groupe diminue légèrement de 56 % en 2018 à 51 % en 2020. La part d'heures effectuée en groupe est également en légère baisse depuis 2018 en filière technologique (de 46 % à 43 % en première et de 55 % à 50 % en terminale). La réforme du lycée a concerné le niveau de terminale générale à la rentrée 2020 avec des élèves choisissant deux enseignements de spécialité pour 6 heures de cours hebdomadaire par spécialité. on constate ainsi une forte augmentation des heures de cours réalisées en groupe : d'une sur deux à sept sur dix en 2020.

Au total, pour l'ensemble des formations générales et technologiques en lycée, la part des heures en groupe, stable entre 2015 et 2018 à 52 %, atteint 58 % en 2020.

### Hors EPS, la part des heures en groupe augmente pour toutes les disciplines

La part des heures effectuées en groupes d'élèves est restée stable en EPS (de 45 % en 2018 à 43 % en 2020). Les langues vivantes LVA et LVB sont aussi dans le tronc commun et étaient déjà souvent enseignées en groupe avec des élèves d'une même classe apprenant des langues différentes. La création de l'enseignement de spécialité « langues, littératures et cultures étrangères et régionales » n'a donc que contribué légèrement à la hausse des heures assurées en groupe pour l'ensemble des formations générales et technologiques assurées au lycée (de 78 % en 2018 à 79 % en 2020) ↘ **figure 4**. Le français en première et la philosophie en terminale sont aussi des enseignements communs. Néanmoins, avec la création de l'enseignement de spécialité « humanités, littérature et philosophie », la part des heures de cours en groupe augmente légèrement entre 2018 et 2020 pour les professeurs de lettres (de 34 % à 36 %) et plus fortement pour les professeurs de philosophie (de 18 % à 24 %). L'enseignement scientifique, majoritairement assuré par des enseignants de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre (SVT), fait également partie de ce tronc commun. Les enseignements

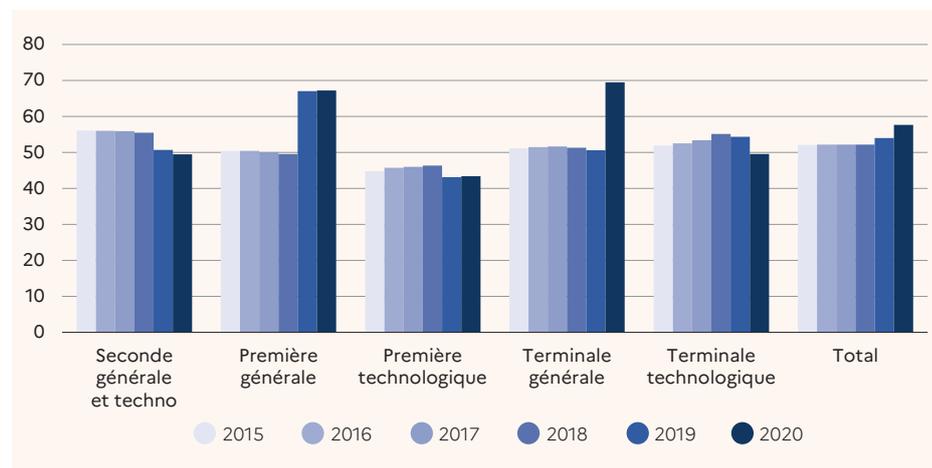
## 2 Évolution depuis 2009 des effectifs d'élèves par structure (E/S) selon la formation dans les secteurs public et privé sous contrat



**Lecture :** toutes formations confondues, le E/S est stable depuis 2011.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

## 3 Part des heures effectuées en groupe de 2015 à 2020



**Lecture :** en première générale, la part d'heures de cours en groupe est passée de 50 % à 67 % entre 2018 et 2020.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

## 4 L'indicateur E/S et la part des heures en groupe selon les disciplines de poste aux rentrées de 2018 et 2020 pour les formations générales et technologiques au lycée

	Part des heures en groupe			E/S		
	2018	2019	2020	2019	2020	2020
Mathématiques	36,3	43,1	54,9	25,9	26,1	25,5
Lettres	34,4	34,7	36,2	25,7	26,0	25,9
Langues	78,2	78,3	78,5	22,2	22,5	22,7
Physique-chimie	60,7	63,0	68,8	22,0	22,0	21,9
Sciences de la vie et de la Terre	74,3	78,0	81,2	20,6	20,6	20,8
Sciences économiques et sociales	40,8	47,6	66,5	26,1	26,7	27,4
Histoire-géographie	30,9	31,1	34,9	26,4	27,4	27,9
Philosophie	17,5	21,5	23,7	26,5	26,5	27,7
Éducation physique et sportive	45,3	45,1	43,1	32,7	33,2	32,6
<b>Toutes disciplines</b>	<b>52,2</b>	<b>54,0</b>	<b>57,6</b>	<b>24,2</b>	<b>24,4</b>	<b>24,5</b>

**Champ :** France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves de formations générales et technologiques au lycée à l'année.  
**Source :** DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

de spécialité « physique-chimie » et « SVT » étant souvent choisis par les élèves, les professeurs de physique-chimie et de SVT ont vu la part de leurs heures effectuées en groupe augmenter plus significativement (respectivement de 61 % à 69 % et de 74 % à 81 %). L'histoire-géographie est un enseignement toujours dans le tronc commun et la création de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » (HGGSP) explique la hausse des heures en groupe des professeurs d'histoire-géographie de 31 % à 35 % entre 2018 et 2020.

Les enseignements de spécialité mathématiques et sciences économiques et sociales (SES) sont les plus souvent choisis en première à la rentrée 2020 (voir « Pour en savoir plus » – Bibliographie) ; ils ne font plus partie du tronc commun en première et en terminale générales. Aussi, la part des heures assurées en groupe a fortement augmenté au lycée pour ces disciplines (de 36 % à 55 % en mathématiques et de 41 % à 67 % en SES).

### L'indicateur E/S évolue différemment

Le nombre d'élèves dont un enseignant a la charge pendant une heure de cours dépend de la démographie des élèves, de leurs choix d'enseignements de spécialité et des moyens mis en œuvre pour assurer les cours (nombre d'heures d'enseignement). Secteurs public et privé sous contrat confondus, l'indicateur E/S en formations générales et technologiques au lycée augmente légèrement, passant de 24,2 élèves en 2018 à 24,5 élèves en 2020. En revanche, cet indicateur diminue légèrement pour les professeurs de mathématiques (de 25,9 élèves en 2018 à 25,5 en 2020). Il augmente sensiblement en philosophie (+ 1,2 élève soit 27,7 en 2020), en SES (+ 1,3 élève soit 27,4) et en histoire-géographie (+ 1,5 élève soit 27,9). Comme en 2018, les enseignants de SVT accueillent en moyenne le moins d'élèves par heure de cours (20,8) et ceux d'EPS le plus (32,6) car ils assurent le plus souvent leurs cours devant des classes entières.

### En 2020, les élèves d'une classe de première générale peuvent suivre des cours dans 36 groupes en moyenne contre 15 en 2018

Pour une question de cohérence avec la période analysée avec les classes de première, l'analyse des évolutions relatives aux classes de terminale se fera aussi sur la période de 2018 à 2020 même si ce niveau n'a été directement concerné par la réforme qu'à la

rentrée 2020. Sur cette période, 22 000 élèves de moins sont en terminale ce qui se traduit par 1 000 classes en moins en terminale générale et 300 de moins en terminale technologique (voir « Pour en savoir plus » – Bibliographie). Au total, la hausse du nombre de groupe d'élèves en terminale générale est de 5 % (voir figure 5). Néanmoins, pour une classe de terminale générale, on dénombre en moyenne 31 groupes dans lesquels des élèves de cette classe suivent des cours, contre 17 groupes en 2018. Seuls les groupes composés d'élèves issus d'au moins trois classes (dont le nombre a presque doublé en terminale générale) contribuent à l'augmentation du nombre de groupes en terminale. Le nombre de groupes en terminale technologique (non concernée directement par ces changements liés à la réforme) diminue de 14 %, soit une baisse un peu plus marquée que celle du nombre de classes (- 5 %). À la suite de la disparition des enseignements d'exploration, le nombre de groupes baisse de 20 % en seconde, notamment les groupes composés d'élèves issus d'au moins trois classes. Les élèves d'une même classe peuvent appartenir en moyenne à 11 groupes en 2020 contre 16 groupes en 2018.

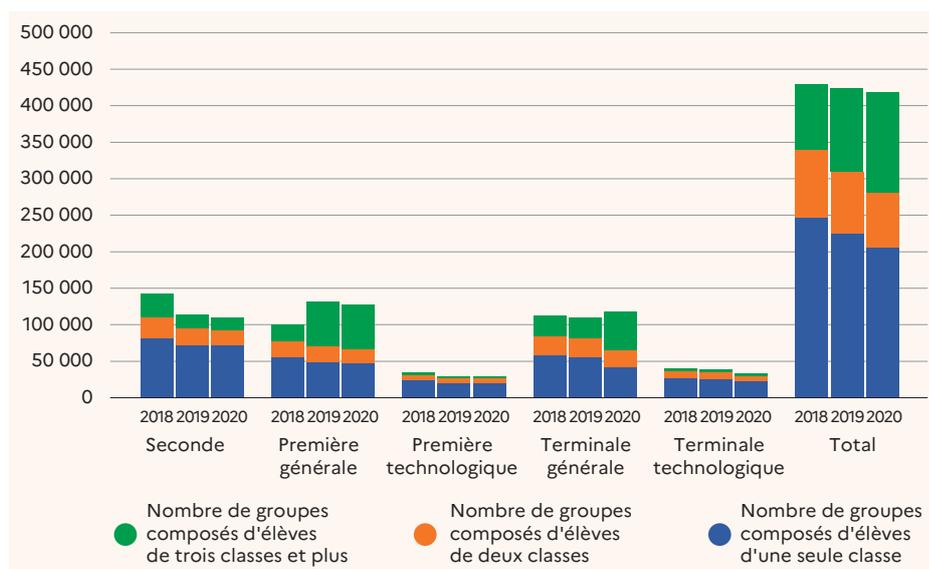
### Parmi les enseignements de spécialité, un E/S plus faible en terminale qu'en première

Dans un établissement, en moyenne, 60 structures (classes entières et groupes

d'élèves) suivent des cours en première générale dont environ la moitié est consacrée à l'enseignement des spécialités. Cette moyenne est un peu plus basse en terminale générale (voir figure 6). Les établissements ont, en moyenne, constitué le plus de groupes pour les enseignements de physique-chimie (6,8 structures) et de SVT (6,4 structures). Ceci s'explique par la nécessaire présence de groupes plus petits afin de réaliser les travaux pratiques dans ces disciplines scientifiques par rapport aux enseignements de spécialité davantage choisis par les élèves comme les mathématiques (5,9 structures) et SES (3,4 structures).

Parmi les enseignements de spécialité, ce sont les SES qui ont le plus d'élèves par structure, en première avec 27,5 élèves en moyenne comme en terminale avec 25,7 élèves, suivis par « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » (HGGSP) avec 27,1 élèves par structure en première (25,2 élèves en terminale) et « mathématiques » avec 26,1 élèves en première (25 en terminale). Les autres enseignements de spécialité sont assurés à des effectifs plus faibles. Les indicateurs E/S sont très proches en première et en terminale pour les enseignements de « physique-Chimie » et de « SVT », mais la baisse des effectifs entre première et terminale se traduit par une diminution du nombre de groupes suivant l'enseignement (de 6,8 à 5,7 en physique-chimie et de 6,4 à 4,9 en SVT). En revanche, les enseignements moins choisis ont des effectifs par structure sensiblement inférieurs en terminale par

➤ 5 Répartition des groupes selon le nombre de classes de provenance des élèves du groupe aux rentrées 2018, 2019 et 2020



**Lecture :** en première générale, le nombre de groupes est passé de 100 000 à 127 000 (dont 60 000 composés d'élèves provenant d'au moins trois classes) entre 2018 et 2020.  
**Note :** les formations de brevet de technicien sont intégrées dans le total uniquement.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves de formations générales et technologiques au lycée à l'année.  
**Source :** DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

rapport à la première. C'est notamment le cas de l'enseignement « humanités, littérature et philosophie » (E/S égal à 24,4 élèves en première et 18,2 en terminale), « numérique et science informatique » (18,6 élèves contre 13,4) et « sciences de l'ingénieur » (18,6 élèves contre 12). La spécialité « littératures, langues et cultures de l'Antiquité », qui bénéficiait déjà de peu d'élèves par structure en première, garde un E/S réduit en terminale (12,6 élèves). Pour ces enseignements, l'établissement a en effet moins de possibilités pour diminuer le nombre de groupes entre première et terminale, car le nombre de groupes y est déjà faible (par exemple 1,9 en première et 1,4 en terminale en humanités ou 1,3 en première et 1,1 en terminale pour les langues, littératures et cultures étrangères hors anglais). L'étude d'une troisième langue vivante (en option) est réalisée dans des conditions d'encadrement favorables avec 14,6 élèves en première et 13 élèves en terminale. Les options de terminale comme « mathématiques complémentaires » ou « mathématiques expertes » sont assurées devant moins d'élèves que la spécialité correspondante (entre 21 et 22 élèves par structure en moyenne contre 25 élèves en spécialité).

### Dans les collèges en réseaux d'éducation prioritaire, plus d'heures enseignées en groupe et moins d'élèves par structure

En 2020, l'indicateur E/S pour les formations en collège (y compris Segpa) du secteur public, est de 20,3 élèves pour les établissements classés en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+), et de 21 élèves pour les établissements classés en réseaux d'éducation prioritaire (REP) contre 23,5 élèves pour les établissements hors éducation prioritaire du secteur public et 26 élèves dans le secteur privé **↳ figure 7**. De la même manière, alors que 4 % des heures dispensées en collège public hors éducation prioritaire s'effectuent dans des structures inférieures ou égales à 10 élèves, cette part atteint 6,2 % pour les collèges classés en REP et 7,6 % pour ceux classés en REP+.

La part des heures effectuées en groupe est légèrement supérieure dans les collèges situés en REP+ (24,4 %) que pour ceux situés en REP et pour ceux du public hors éducation prioritaire (23 %) mais bien plus que dans les collèges privés dans lesquels seules 14,8 % des heures sont enseignées devant des groupes d'élèves. Ces écarts entre collèges en éducation prioritaire et collèges hors éducation prioritaire se retrouvaient déjà les années précédentes (voir « Pour en savoir plus » – Bibliographie). ■

### ↳ 6 L'indicateur E/S et le nombre moyen de structures par établissement proposant l'enseignement pour les principaux enseignements de spécialités et enseignements optionnels en 2020

		E/S		Nombre moyen de structures par établissement	
		Première générale	Terminale générale	Première générale	Terminale générale
Enseignements de spécialité	Sciences économiques et sociales	27,5	25,7	3,4	2,8
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	27,1	25,2	2,8	2,2
	Mathématiques	26,1	25,0	5,9	4,6
	Humanités, littérature et philosophie	24,4	18,2	1,9	1,4
	Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)	23,8	21,4	2,5	1,7
	Physique-Chimie	21,1	21,2	6,8	5,7
	Sciences de la vie et de la Terre	20,9	20,3	6,4	4,9
	Numérique et science informatique	18,6	13,4	1,9	1,2
	Sciences de l'ingénieur	18,6	12,0	2,1	1,4
	Arts	16,9	14,8	2,0	1,9
	Langues, littératures et cultures étrangères (autres)	16,5	12,2	1,3	1,1
Enseignements optionnels	Littératures, langues et cultures de l'Antiquité	13,7	12,6	1,5	1,5
	Mathématiques complémentaires		21,6		1,6
	Mathématiques expertes		21,6		1,3
	Droit et grands enjeux du monde contemporain		21,0		1,2
	Langues vivantes	14,6	13,0	1,6	1,5
<b>Tous enseignements</b>		<b>25,2</b>	<b>24,4</b>	<b>60,4</b>	<b>55,3</b>

**Lecture** : en première générale en 2020, un professeur est devant 27,5 élèves en moyenne pour une heure de cours de l'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales ». En moyenne, parmi les établissements proposant cette spécialité, 3,4 groupes de première et 2,8 groupes de terminale suivent cet enseignement.

**Champ** : France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.

**Source** : DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

### ↳ 7 Les indicateurs d'encadrement dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2020 pour les formations en collège (y compris Segpa)

Indicateur	Secteur public					Secteur privé	Ensemble
	REP+	REP	Éducation prioritaire	Hors éducation prioritaire	Total		
Nombre d'élèves par structure	20,3	21,0	20,7	23,5	22,8	26,0	23,4
Part d'heures en groupe en %	24,4	22,2	23,0	22,6	22,7	14,8	21,2
Part d'heures en structure inférieure à 10 élèves en %	7,6	6,2	6,7	4,0	4,6	2,7	4,3

**Lecture** : pour les collèges en réseau d'éducation prioritaire REP+, le nombre moyen d'élèves par structure est de 20,3. De plus, 24,4 % des heures sont effectuées en groupe et 7,6 % des heures d'enseignement sont effectuées dans une structure inférieure ou égale à 10 élèves.

**Champ** : France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves de collèges à l'année.

**Source** : DEPP, bases Relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 21.47. DEPP

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.47, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](http://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)